



DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY
COMMUNE DE MUTIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 2 Mai 2023

L'an 2023, le 2 Mai à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 24 Avril 2023, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 10 Membres présents : 9 Absents : 1 Excusé : 0

Nom des membres présents : C.BEGUINOT – JC.CUGNET – C.DROMARD – X.HUSSON –
MA.HUMBERT – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – M.ZIMMERLIN

Secrétaire de séance : MA.HUMBERT

23-25

Echange de parcelles entre la commune et l'indivision HUBERT DENIS

Madame le Maire informe les membres de son conseil d'une demande d'échange de parcelles de terrain, émanant de Monsieur Charles-Henri HUBERT, représentant l'indivision Humbert Denis, concernant la parcelle AD 1683 pour une surface de 37 ca, avec les parcelles AD 947 et 949 ayant été frappées d'alignement suite à une procédure d'élargissement de voirie. Pour régulariser cette situation, comme le stipule la délibération N°22-29 du 19 Septembre 2022, il est possible d'envisager un échange de parcelles, à surface égale.

Monsieur Charles-Henri HUBERT, représentant l'indivision Humbert Denis, propose donc d'échanger les parcelles AD 947 d'une surface de 18 ca et parcelle AD 949 d'une surface de 19 ca, contre la parcelle AD 1683 d'une surface de 37 ca. Cette parcelle ayant été désaffectée du domaine communal puis déclassée, il est possible d'envisager cet échange.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve l'échange des parcelles AD 979-949 et 951 contre la parcelle AD 1683 d'une surface de 37 ca avec M. Charles Henri HUBERT, représentant l'indivision Humbert Denis.
- Charge l'étude notarial de Maître RICHARD DUPUIS à Epernay de la rédaction de l'acte d'échange
- Charge Madame le Maire de signer toute pièce relative à cet échange.

Pour : 8

Contre : 0

Etant concerné par cette affaire, Marie-Anne HUBERT ne participe pas au vote.

Fait le 2 Mai 2023
Le Maire
Marie-Claude REMY

Transmis en Sous Préfecture le 5 Mai 2023

Affiché en Mairie le 5 Mai 2023